

Département de l'AIN
Arrondissement de BELLEY
Canton de LAGNIEU
Commune de SAINT-VULBAS

**NOMBRE** 

de conseillers en exercice : de présents :

de votants :

14 15

15

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### SESSION ORDINAIRE en date du 25 octobre 2024

Présents: M Marcel JACQUIN, Maire,

M Jacques ROLLAND, Mme Mara PHILIP, Marie-Odile ROUSSELET, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Corinne DRUHET, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Fabrice MONNERY, Sandrine RAVET, Rémy BARGE,

Karine MARTIN et Sébastien GUILLON

Excusé:

Procuration: Daniel DALLERY à Jacques ROLLAND

Secrétaire: Karine MARTIN

Date de la convocation: 18 octobre 2024

## Délibération N°114: Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie Article L 2122-22 du CGCT

#### REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette HT	Dépense HT	Sans impact financier
	105-2024	LASA – Mission mesures acoustiques Complexe sportif		1 200.00€	
	106-2024	AZUR HABITAT – Porte garage 24 rés. Sétives		1 697.00€	
	107-2024	NETLOR – Logiciel centre aquatique		31 096.00 €	
	108-2024	ERRIGO – Travaux supplémentaires 4 logements 626-636 rue CF		8 215.00 €	
	109-2024	RGE38 – Convention de mise à disposition d'un droit irrévocable d'usage		5 538.19 € / an	
	110-2024	GERENTET – 2 poêles à granules 292 rue Philibert le Beau		10 510.00 €	
	111-2024	TORNARE – Carottage et placo installation 2poêles à granules - 292 rue Philibert le Beau		2 700.00 €	
	112-2024	JUDIVERRE – Remplacement d'une porte issue de secous à la MAPA		3 383.80€	
	113-2024	TORNARE – réfection de dallage		2 705.60€	
	114-2024	EDMI – Cage de protection pour onduleur et coffret		1 764.00€	

## <u>Délibération N°115</u>: Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Lot 8 Rénovation d'1 logement au 521, rue Claires Fontaines - Lot 6 - Résiliation de marchés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer avec les entreprises les marchés correspondants pour les montants ci-dessous indiqués, ainsi que toutes pièces s'y rapportant :

636 rue Claires Fontaines

Lot 8

Carrelages BERRY

23 949.87€ HT

521 rue Claires Fontaines

Lot 6

AMVR Poupon

6 640.48€ HT

# <u>Délibération N°116: Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marchés de travaux - Avenant 3 Lot 1</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

### Délibération N°117 : Acquisition parcelle cadastrée section B n°233 Propriété BARBE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section B n°233, sise en zone UB pour une contenance d'environ 30 m², avec bâti, propriété BARBE, au prix de 10 000,00 €, honoraires non compris, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

## <u>Délibération N°118 : Acquisition de 26 logements et mise en place du lotissement « Le Loué » – Domaine de la Pierre Blanche</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de mandater Monsieur le Maire pour signer la vente en état futur d'achèvement des 26 logements moyennant le prix de 6.340.266,00 Euros TTC, ainsi que la prise en charge par la commune de la participation à l'assainissement pour un montant de 91.000 € et l'ensemble des actes nécessaires à la mise en place du lotissement lieudit « Le Loué » aux charges et conditions qu'il jugera convenables ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour la bonne exécution de ces opérations ;
- de permettre à Monsieur le Maire, en cas d'empêchement, de déléguer sa signature, par arrêté municipal, à Monsieur Jacques ROLLAND, tant pour la régularisation de la vente du lot 1 (parcelle A n° 761) à la SCCV DOMAINE DE LA PIERRE BLANCHE conformément à la délibération du 1er mars 2024, que pour l'acquisition en état futur d'achèvement des 26 logements ou encore la signature des actes nécessaires à la mise en place du lotissement sis au lieudit « Le Loué ».

### Délibération N°119 : Loyer local commercial, sis 505 rue Claires Fontaines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant du loyer mensuel à 1 500.00€ et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

#### Pour information:

• 22 novembre : soirée beaujolaise à la salle des associations

• 30 novembre : cyclo-cross du club d'Ambérieu

• 1er décembre : cyclo-cross du club de Saint-Vulbas

• 8 décembre : illuminations avec le sou des écoles

• 15 décembre : repas du CCAS

#### La séance est levée à 21h30.

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 29 novembre 2024. Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date	Acte N°	Objet de l'acte	Class.	Folio
25/10/2024	114	Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie Article L 2122-22 du CGCT	1.2	2024/161
25/10/2024	115	Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Lot 8 Rénovation d'1 logement au 521, rue Claires Fontaines - Lot 6 - Résiliation de marchés	1.1	2024/162
25/10/2024	116	Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marchés de travaux - Avenant 3 Lot 1	1.1	2024/163
25/10/2024	117	Acquisition parcelle cadastrée section B n°233 Propriété BARBE	3.1	2024/164
25/10/2024	118	Acquisition de 26 logements et mise en place du lotissement « Le Loué » – Domaine de la Pierre Blanche	3.1	2024/165-166
25/10/2024	119	Loyer local commercial, sis 505 rue Claires Fontaines	3.3	2024/167

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Marcel JACQUIN

Karine MARTIN